



Rouen le 16/12/24

Objet : Demande d'audience à la Rectrice

Le 28 novembre, l'ex-ministre de l'Education nationale A Genetet et l'ex-ministre délégué à la réussite scolaire et à la voie professionnelle A Portier, ont décidé de lancer une concertation nationale sur l'amélioration de l'orientation scolaire, avec une déclinaison en région des assises de l'orientation.

Le 4 décembre, le gouvernement de M Barnier était démissionnaire et pourtant le MENJ laisse se mettre en place dans la précipitation la tenue des assises régionales. Sans invitation des organisations syndicales, sans concertation préalable, elles ont en effet déjà eu lieu dans au moins 2 régions dont en Normandie le jeudi 12 décembre.

Le SNES-FSU avait déjà eu l'occasion de dénoncer le cadre complètement biaisé de cette concertation concernant l'orientation scolaire qui ne respecte pas le cadre posé par la convention-cadre¹ répartissant les compétences respectives entre l'Etat et les régions, ne cite jamais le code de l'éducation pourtant référence pour l'information et l'accompagnement des projets d'orientation des élèves et des étudiants.

Par contre, les revendications de Région de France ont assurément été très bien entendues par l'ex-ministre délégué qui n'a semble-t-il pas eu la même attention

¹ Convention cadre Etat Région 2019

pour les avis, très souvent négatifs, des parents d'élèves, des élèves et des enseignants sur les actions d'information menées par les régions !²

La modification du cadre réglementaire actuel afin de confier aux régions la responsabilité entière non seulement de l'information des élèves, mais aussi l'accompagnement de leurs projets d'orientation constituerait une priorité accordée aux critères économiques locaux, et aux métiers en tension qui ne pourrait que pénaliser les jeunes de milieu modeste. Elle favoriserait aussi la privatisation de l'orientation puisque les régions délèguent leurs missions aux start-up et organismes privés divers.

Comment le MENJ peut-il espérer une quelconque légitimité en apportant son concours à ces simulacres de concertation dont les résultats sont manifestement déjà écrits et sans tenir compte du contexte politique ?

Le SNES-FSU demande d'urgence une audience à la Rectrice.

François BERTAUD, PsyEN EDO SNES-FSU

² Rapport H Davi et T Cazenave